

BULLETIN D'ADHÉSION - SAISON 2023 / 2024



Cocher la case correspondant à la nature de l'adhésion

CRÉATION RENOUELEMENT SECOND CLUB

Si affilié à la FFTA par le passé, N° de licence

Remplir les informations d'état civil et de domiciliation de l'archer

1 ADHÉRENT/E					
Nom d'usage	<input type="text"/>	Nom de naissance	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>		
CP	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>	Département de naissance	<input type="text"/>
Femme	<input type="checkbox"/>	Homme	<input type="checkbox"/>	Nationalité	<input type="text"/>

Si l'archer/ère est âgé/e de- de 18 ans au 1er septembre 2023 ou qu'il est adulte sous tutelle, remplir le cadre suivant ; sinon aller au cadre 3

2 REPRÉSENTANT/E LÉGAL/E			
Je soussigné/e	<input type="text"/>	agissant en qualité de	<input type="text"/>
déclare autoriser l'adhérent/e ci-dessus à pratiquer le tir à l'arc au sein du Chelles Arc Club.			
A la fin de son cours, il/elle :			
<input type="checkbox"/>	devra m'attendre au club. Je m'engage à le/la (faire) récupérer à l'heure précise de fin de cours		
<input type="checkbox"/>	Est autorisé/e à quitter seul/e le club.		
En cas d'urgence, je délègue aux représentant du club le soin de prendre toute mesure d'urgence rendue nécessaire par l'état de l'adhérent/e (strictement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale). Je m'engage à régler moi-même les honoraires et frais afférents.			OUI <input type="checkbox"/>
			NON <input type="checkbox"/>

3 COMMUNICATION AVEC L'ADHÉRENT/E ou son représentant/e légal/e			
Courriel principal	<input type="text"/>	Secondaire	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Numéro pour whatsapp	<input type="text"/>
J'accepte de recevoir les newsletters de la FFTA et du club	OUI <input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
J'autorise l'utilisation de mon image par le Chelles Arc Club dans le cadre des activités liées à la pratique du tir à l'arc.	OUI <input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>

4 NIVEAU D'AUTONOMIE dans la pratique du Tir à l'Arc		
Débutant	Suit les cours d'initiation avec un entraîneur jusqu'à être déclaré/e autonome par celui-ci. Ne participe pas aux compétitions sauf celles réservées aux débutant/e. <input type="checkbox"/>	
Autonome	Pratique seul/e, peut bénéficier des cours de perfectionnement proposés par le club. <input type="checkbox"/>	
	En club et en compétition <input type="checkbox"/>	En club uniquement <input type="checkbox"/>

5 COURS D'INITIATION DÉBUTANTS							
Si l'archer est débutant, jeune ou adulte, cochez le créneau choisi							
1	<input type="checkbox"/> Adulte lundi 20h30	2	<input type="checkbox"/> Adulte jeudi 20h30	3	<input type="checkbox"/> Enfant samedi 14h	4	<input type="checkbox"/> Enfant samedi 15h30

6 TYPE D'ARC PRATIQUE							
Cocher votre choix(plusieurs possibles; à défaut l'arc classique sera choisi). Pour les débutants arc classique obligatoire.							
Arc classique	<input type="checkbox"/>	Arc à poulies	<input type="checkbox"/>	Arc droit	<input type="checkbox"/>	Arc nu	<input type="checkbox"/>
		Arc à poulies nu	<input type="checkbox"/>	Arc libre	<input type="checkbox"/>	Arc de chasse	<input type="checkbox"/>

7 QUESTIONNAIRE DE SANTE / CERTIFICAT MÉDICAL	
Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé (QS-SPORT) et je certifie n'avoir aucune réponse positive <input type="checkbox"/>	
En cas de réponse positive à l'une des questions, il vous est demandé de fournir un certificat médical.	

8		INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION	
Reporter dans les cases de fin de ligne le tarif des options choisies, puis indiquer le total dans la case "MONTANT A REGLER"			
Débutants et enfants	Adulte :	250 €	Jeune (- 18 ans) :
			230 €
Le matériel est compris dans le tarif débutants et enfants			
Nouvelle inscription			
Adultes autonomes	250€ - 30€ (remise 2024 AG)	220 €	
Réinscription			
Adultes autonomes	250€ - 40€ (réinscription) - 30€ (remise 2024 AG) = 180€	180 €	
Jeunes autonomes	230€ - 40€ (réinscription) - 30€ (remise 2024 AG) = 160€	160 €	
La location de matériel n'est pas comprise dans les tarifs autonomes			
2ème club		130 €	
Remise familiale		-20 €	
MONTANT A RÉGLER :			
La licence inclut les assurances individuelle accident (art. L321-6 du Code du Sport) de la FFTA et responsabilité civile.			

9		LOCATION DE MATÉRIEL	
Équipement complet : arc, sacoche, palette, dragonne, protège-bras et flèches	50 €		
Branches pour poignée personnelle	35 €		
8 Flèches	15 €		
Un chèque de caution non daté, à l'ordre du CAC et de 5 fois le total de location devra être déposé.			
Ce chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradation ou de non restitution du matériel emprunté et après notification.			
MONTANT A RÉGLER :			

10		TOTAL	
	Reporter le montant de la case Montant à régler du cadre 8		
	Reporter le montant de la case Montant à régler du cadre 9		
MONTANT A RÉGLER :			
Règlement par virement sur le compte du club (IBAN / FR76 3000 3041 2000 0503 9638 915)			
Si impossibilité, règlement par chèque (3 maximum, encaissés en Sept, Oct et Nov 2023).			
Dans les deux cas indiquez le nom de l'adhérent/e			

Je joins à mon bulletin d'adhésion les pièces cochées suivantes, sous forme numérisée (PDF, JPEG) :

Photo obligatoire pour licence à envoyer au format JPG par mail à Chellesarcclub@gmail.com

Certificat médical de moins d'1 an si une des cases du questionnaire de santé a été cochée.

A fournir dans un délai d'un mois maximum après remise du dossier.

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Chelles Arc Club et par la FFTA pour leur gestion associative et sportive des membres. Elles sont conservées pendant toute la durée des activités de ces associations, pour des besoins statistiques et d'archivage d'ordre sportif et sont exclusivement destinées à leur gestionnaires. Vous pouvez exercer tout droit d'accès aux données et les faire rectifier en adressant votre demande à chellesarcclub@gmail.com

CHELLES LE Signature de l'adhérent/e
(ou de son représentant légal)